

Les formes d'État.

Par **arnaud mbonguene**, le **30/09/2016** à **13:09**

Bonjour j'aimerais avoir une visée objective sur ce sujet :
Sujet: Les formes d'État.

Mon plan

Problématique : Quelles sont les différentes formes d'État ?

I-L'État unitaire.

A- La centralisation.

1- Définition.

2- Le principe d'unicité.

B- Les tempéraments à la centralisation.

1- La concentration.

2- La déconcentration.

II-L'État composé.

A- La confédération

1- Objectifs.

2- Conservation de souveraineté.

B- La fédération.

1- Par association (USA 1787).

2- Par dissociation.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/09/2016** à **15:04**

Bonjour

Je trouve votre plan pas trop mal. Le seul truc c'est que dans le II), j'aurais plutôt abordé les États fédérés en premier, car on oppose généralement, États fédérés et États unitaires.

Par **LouisDD**, le **30/09/2016** à **19:30**

Bonjour !

Vous abordez les différentes formes de l'État vues, mais je rejoins Isidore sur votre II)

Par contre pour les sous parties je trouve que cela complique les choses

I) État unitaire
À) centralisé
B) décentralisé

II) État composé
À) fédération
B) confédération

Mais ce plan ne laisse pas de place pour L'État régional.

On peut donc faire ce plan

I) L'État unitaire et la fédération : les Formes d'États les plus classiques
À) État unitaire
B) état fédéral

II) D'autres formes d'États
À) Confédération (insistance Sur le fait que ce n'est pas viable)

B) L'état régional (en parlant du fait qu'il peut être mis en place pour sauver L'État unitaire en perdition)

Faite votre sauce avec ces idées et n'hésitez pas à proposer un autre plan si jamais des idées vous viennent !

Bonne soirée

Par **arnaud mbonguene**, le **01/10/2016** à **00:26**

D'accord merci à vous Louis et Isidore car je vais réessayer d'en faire un autre plan plus concis avec cette pléthore d'idées que vous m'avez octroyées.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2016** à **14:49**

Bonjour

Merci pour votre plan. Cependant, je pense qu'Arnaud a déjà rendu son travail. mais merci quand même.

D'ailleurs, ce serait bien qu'Arnaud nous fasse part de la correction quand il l'aura.